

Séance publique du 18 mai 2022

Présent(e)s:	Thill Eric- bourgmestre Pletschette Camille, Zeimes Jean-Paul – échevins Heischbourg Patrick, Kries Tessy, Pfeiffer Susi, Schloesser Alexis, Wirth François – conseillers Weis Yves – secrétaire communal
Vote par procuration :	/
Absent(e)(s):	/

Le CONSEIL COMMUNAL décide :

1. **unanimement** d'approuver la convention « Office Social Nordstad 2022 » conclue en date du 7 mars 2022 entre l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg, l'OSNOS et les communes membres.

2. **unanimement** d'approuver

- le projet d'exécution en relation avec le PAP « Route de Luxembourg – Rue de l'Alzette » transmis en date du 29 mars 2022 par le bureau tecna SARL ceci pour le compte de la société Agnes Constructions SARL
- la convention se rapportant au projet d'exécution mentionné ci-dessus conclue en date du 4 avril 2022 entre le collège des bourgmestre et échevins et la société Agnes Constructions SARL, consistant en la réalisation de 14 lots, dont 11 lots pouvant recevoir des maisons d'habitation unifamiliales et 2 lots avec des blocs résidentiels avec un total de 12 appartements, soit 23 logements en total.

3. **unanimement** d'approuver la convention se rapportant au projet de construction « Beim Wäschbur / Montée de Nommern » conclue en date du 10 mai 2022 entre le collège des bourgmestre et échevins et la société Schieren Promotions SA, consistant en la réalisation de 8 maisons unifamiliales sises dans les rues « Beim Wäschbur » et « Montée de Nommern » à Schieren.

4. **unanimement** d'approuver la convention se rapportant au projet de construction « 13-19 Route de Luxembourg » conclue en date du 10 mai 2022 entre le collège des bourgmestre et échevins et la société Bojovit Estate SA, consistant en la réalisation de 2 lots, dont 1 lot avec

une résidence de 7 unités dénommé « Bloc 1 » et un lot avec une résidence de 8 unités dénommé « Bloc 2), soit 15 logements en total.

5. **unanimentement** d'approuver le contrat de bail signé en date du 17 mars 2022 entre le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Schieren et l'association locale « Gaart an Heem asbl » avec effet au 1^{er} mars 2022 et pour un loyer annuel de 200,00 € TTC.

6a. **unanimentement** d'approuver les demandes d'adhésion des communes de LORENTZWEILER et STEINSEL au Syndicat Intercommunal du Centre pour la Conservation de la Nature, en abrégé « SICONA-Centre ».

6b. **unanimentement** de marquer son accord concernant la modification des statuts du 7 juin 2015 du Syndicat Intercommunal du Centre pour la Conservation de la Nature, en abrégé « SICONA-Centre », et d'adopter le texte des nouveaux statuts tel qu'annexé à la présente.

7. **unanimentement** d'approuver divers actes notariés.

8. **unanimentement** d'approuver les décomptes de travaux extraordinaires suivants arrêtés par le collège des bourgmestre et échevins en date du 5 mai 2022 :

N°	Référence	Article (s) budgétaire	Dénomination	Décompte en €
1	17008	4/831/221311/17008	Transformation du réseau d'évacuation des eaux usées du Centre culturel / sociétaire « Alen Atelier »	33.744,20 €
2	18003	4/621/221200/18003	Remise en état de diverses places publiques	36.638,57 €
3	19004	4/621/221200/19004 4/621/221200/19004/1	Aménagement de l'espace vert et de la clôture au quartier « Wieschen »	80.000,00 €
4	20005	4/425/222100/20005	Raccordement du site romain à Schieren (Montée de Nommern) au réseau d'électricité	25.745,22 €
5	20011	4/626/221200/20011	Travaux de réaménagement du cimetière de Schieren	84.547,60 €
6	21002	4/120/221313/21002	Installation d'une clôture longeant la CFL et création d'un accès au quai	14.331,92 €
7	21005	4/411/221200/21005	Travaux d'entretien de la voirie rurale au lieu-dit « Léihbiërg »	29.713,70 €
8	21007	4/430/221200/21007	Création et aménagement d'un chemin (sentier) à partir de la Gare de Colmar-Pont jusqu'au lieu-dit « Laangert »	13.548,60 €
9	21009	4/412/221200/21009	Réaménagement d'un chemin forestier au lieu-dit « Alen Tip »	14.917,50 €
TOTAL				333.187,31 €

9. **unanimentement** d'approuver diverses conventions avec Stëftung Hëllef Doheem, Nordstadjugend et Anne asbl.

10. **unanimentement** d'approuver divers titres de recette de l'exercice 2021 établis par le collège des bourgmestre et échevins.

11. **unanimentement** de nommer Madame Nora Esslingen définitivement au poste de receveur communal avec effet au 1^{er} avril 2022 et avec un taux d'occupation de 100% sous le statut de fonctionnaire dans le groupe B1, sous-groupe administratif.

Remarque générale :

Le présent rapport reproduit brièvement les décisions formelles prises par le conseil communal en sa séance du 18 mai 2022.

Les indications susvisées sont données sans engagement et sous toutes réserves.

En cas d'incohérence, d'erreur ou de divergence, seules les délibérations dûment signées par la majorité des membres du conseil communal font foi.

Schieren, le 16 juin 2022
Le collège des bourgmestre et échevins